

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

25/02/14

Dossier complet le

03/03/14

N° d'enregistrement

F08214P0723

1. Intitulé du projet

Réhabilitation de serres agricoles sur la commune de Vaunaveys-La-Rochette (26400)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom **FREYSSIN** Prénom **ALAIN**

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
N°36 Travaux ou constructions soumis à permis de construire, sur le territoire d'une commune dotée, à la date du dépôt de la demande, d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu ou d'une carte communale n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.	Travaux réalisés en une phase sur une surface de plancher de 11 328m ² .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le présent projet correspond à la réhabilitation de 6 serres en lieu et place, et à la création de serres supplémentaires sur des terres agricoles. Les 6 serres existantes d'une surface de 3 674m² seront démantelées et une serre unique de 11 328m² sera construite.

Le projet répond aux critères suivants :

- Le foncier reste propriété de M. Alain FREYSSIN,
- L'exploitant agricole est issu du monde agricole,
- Les serres, remplacées et nouvelles, sont proportionnées et adaptées aux besoins de l'exploitation et évitent ainsi le mitage des terres agricoles.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de ce projet est la réhabilitation de serres tunnels pour la poursuite de l'exploitation agricole et pour le développement de serres à panneaux photovoltaïques.

Le projet de réhabilitation des serres est motivé par plusieurs points :

- Une exploitation familiale ancrée sur ces terres depuis 1949.
- Ces serres plastiques de plus de 30 ans n'ont plus les niveaux de productions qui sont nécessaires à la demande de la clientèle. Elles ne peuvent plus être prises en compte par les assurances sans une remise à niveau complète qui impose des investissements lourds, ne pouvant améliorer leur rentabilité et productivité.
- Les serres seraient réhabilitées par un investissement de matériels de hauts niveaux technologiques dont la valeur économique est en adéquation avec la demande.
- Le matériel sera neuf, de dernière génération et équipé des aménagements nécessaires à la production agricole : locaux techniques, motorisation des ouvrants pour la ventilation, récupération des eaux pluviales.
- Le volet social est important avec la création de 2 emplois à plein temps sur l'exploitation.
- Le choix des cultures est approprié à la production sous panneaux photovoltaïques, à la demande du marché et est respectueux des normes de productions propres : travail de lutte intégrée, aucun produit chimique ne sera donc employé sur l'exploitation.
- Le magasin attenant à l'exploitation et m'appartenant permet de répondre à une clientèle de plus en plus exigeante voulant s'assurer de la provenance et de la qualité des produits.
- Le développement d'une culture pluriannuelle permettra l'ouverture du magasin tout au long de l'année pour ainsi satisfaire la demande locale.
- Production et exploitation des serres de manière raisonnée.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les 6 serres existantes seront réhabilitées en lieu et place.

Les 6 serres existantes d'une surface de 3 674m² seront démantelées sous 1 mois dans les conditions suivantes :

- Démontage, tri sélectif des déchets et élimination de ceux-ci dans le respect des règles environnementales en vigueur,
- Nettoyage du terrain de toutes les fondations existantes, et reprofilage du terrain de façon à accueillir les nouvelles serres.

Les nouvelles serres d'une surface de 11 328m² seront construites sur une durée de 4 mois à partir de l'été 2015. Une première phase sur le terrassement et les fondations, une deuxième phase sur le montage des chapelles et une troisième phase sur l'installation de la centrale photovoltaïque.

La charpente métallique est accrochée, par un système de support, à des pieux insérés dans le terrain pour une profondeur qui dépend des caractéristiques géologiques de l'emplacement du forage afin de garantir une résistance appropriée aux forces qui dépendent des agents atmosphériques et pour satisfaire les exigences structurales demandées. Les chapelles asymétriques recevront des panneaux photovoltaïques sur les pans sud, quant au pans nord et au bardage,

ils seront en plaques PVC. Des collecteurs d'eaux pluviales seront intégrés avec un cheminement jusqu'au bassin de rétention de 1350m³ dimensionné pour le projet.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'objectif est de réhabiliter et de moderniser les serres tunnels usagées en lieu et place pour accroître la productivité maraîchère et optimiser le temps de travail.

L'activité maraîchère en cours se poursuivra puisque la production est bien supérieure à la culture de plein air. Aujourd'hui la production est entièrement vendue localement grâce au magasin attenant à l'exploitation. Il en sera de même par la suite.

Les serres proposeront des cultures diversifiées, par un système de rotation des cultures, afin de proposer un large choix aux consommateurs de plus en plus exigeants tout en assurant la sécurité et la variation maraîchère.

Le choix des cultures est approprié à la production sous panneaux photovoltaïques, à la demande du marché et respectueuses des normes de productions propres : travail de lutte intégrée, aucun produit chimique ne sera donc employé sur l'exploitation.

La culture maraîchère projetée sera identique à celle d'aujourd'hui : Fraises hors-sol, tomates, courgettes, salades, concombres et poivrons.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à permis de construire. Il est en cours d'instruction et à été déposé le 23 janvier 2014.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Le projet est soumis à permis de construire. Il est en cours d'instruction et à été déposé le 23 janvier 2014.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Serres agricoles	1,13ha
Longueur	118m
Largeur	96m
Hauteur gouttière	2,60m
Hauteur fâitage	4,29m
bassin de rétention	1350m3

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

La Besantie
26400 Vaunaveys-La-Rochette

Coordonnées géographiques¹

Long. 5 ° 01 ' 03 " 48 Lat. 44 ° 48 ' 02 " 85

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Culture maraîchère sous serres tunnels

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan d'Occupation des Sols (POS)
depuis 1989
Zone concernée par le projet: Zone NC - zone de richesses naturelles

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Malgré que la commune de Vaunaveys-la-Rochette soit classée en risque de mouvement de terrain, le lieu-dit La Besantie se trouve en plaine avec aucune possibilité découlement de terrain, de chutes de pierres, etc.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

J'estime qu'il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une étude d'impact car cela fait 30 ans que des serres agricoles sont présentes sur ce terrain et qu'aucune étude d'impact n'a été faite à ce jour. Certes, le projet de serres photovoltaïques sera plus important que la surface de serres existantes aujourd'hui mais est nécessaire au développement de mon activité parce que mes serres ne sont plus exploitables car trop vieilles et abîmées.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

Signature